

Année scolaire 2024/2025

## ATELIER D'ARTS PLASTIQUES

### Fiche d'inscription

Les champs précédés d'un \* sont obligatoires

\*Nom de l'élève : ..... \*Prénom de l'élève : .....

\*Date de naissance : .....

\*Nom et prénom du représentant légal 1 (si élève mineur) : .....

\*Date de naissance du représentant légal 1 : .....

Nom et prénom du représentant légal 2 (si élève mineur) : .....

\*Date de naissance du représentant légal 2 : .....

\*Adresse (justificatif de domicile obligatoire pour les Pierre-Bénitains et les Oullinois) :

.....

\*Adresse mail (de l'élève majeur ou d'un représentant légal si élève mineur), en majuscules :

.....

Téléphone du domicile : .....

\*Téléphone portable (de l'élève majeur ou d'un représentant légal si élève mineur) :

.....

Bénéficiaire CAF (joindre obligatoirement un justificatif) : oui  non

Personnes à contacter en cas d'urgence (autres que les parents) :

Nom-prénom	Adresse	Téléphone	Qualité

Je reconnais l'exactitude des renseignements ci-dessus. Le .... / .... / .....

Signature de l'élève majeur ou de son représentant légal si mineur :

## DEMANDE D'INSCRIPTION

**Jour et horaire de cours :**

.....

**Cours supplémentaire** (adultes) : gravure  modelage

**J'accepte de recevoir par mail** des informations concernant les activités des Arts Plastiques via l'Infolettre envoyée par le site de la culture (pierrebenitemdp.fr) :

oui  non

**Merci de préciser si vous vous opposez au droit à l'image (entourez) :**

Je m'oppose au droit à l'image.

## Tarifs par trimestre et horaires

- **Cours enfants et adolescents**

- Mercredi : 10h à 12h (6-8 ans)
- Mercredi : 14h à 16h (7-11 ans)
- Mercredi : 17h à 19h (12-14 ans)
- Vendredi : 18h à 20h (15-18 ans)

### Tarifs, matériel fourni.

18 à 27 € selon le quotient familial

59 € pour les extérieurs

- **Cours adultes et étudiants**

- Lundi : 13h15 à 15h45 et 18h30 à 21h
- Mardi : 18h30 à 21h
- Jeudi : 18h30 à 21h
  
- Modelage : lundi de 16h à 18h et vendredi de 14h à 16h
- Gravure : mercredi de 17h à 19h

### Tarifs, matériel fourni

39 € pour les adultes oullinois et pierre-bénitains

23 € pour les étudiants et chômeurs d'Oullins et de Pierre-Bénite

49 € pour les étudiants et chômeurs extérieurs

78 € pour les extérieurs

- **Stage vacances scolaires**

10 € par enfant

*NB* : Dégressivité pour les inscriptions multiples d'une même famille : 50 % à la 3<sup>ème</sup> personne.

Dégressivité pour l'inscription d'un élève à un second cours : 50 % du tarif initial pour le 2<sup>ème</sup> cours.

## Informations importantes

- ✓ Les dossiers d'inscription sont à envoyer ou déposer à la Maison du Peuple ou à l'École de Musique en une seule fois. Tout dossier incomplet sera refusé.
- ✓ Au vu du nombre de demandes de nouvelles inscriptions dans certaines disciplines, les dossiers de réinscription pourront être réinterrogés avant la rentrée scolaire.
- ✓ Pour les Pierre-Bénitains et les Oullinois, pensez à fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois, ainsi qu'une attestation de la CAF le cas échéant.
- ✓ Toute inscription est annuelle.
- ✓ Les tarifs sont déterminés au moment de l'engagement et pour l'ensemble de l'année.
- ✓ Possibilité de régler par trimestre.
- ✓ Chaque trimestre engagé est dû dans son intégralité.
- ✓ Les demandes de remboursement sont acceptées en cas d'absence sur au moins un trimestre et ne sont prises en compte que dans trois cas :
  - Pour raison médicale entraînant l'arrêt de la pratique de l'activité pour une durée minimale d'un trimestre ;
  - Pour cause de mutation professionnelle ;
  - Pour cause de déménagement.Dans les trois cas, la demande doit être formulée par écrit et accompagnée d'un certificat médical, d'une attestation de l'employeur ou d'un document attestant le déménagement.
- ✓ Le règlement est à remettre après réception de la facture courant octobre.
- ✓ Il est possible de payer en ligne, en espèces, par chèques vacances ou par chèque, et prochainement par prélèvement automatique.
- ✓ Les chèques doivent être à **l'ordre d'Arts et Couture**.
- ✓ Tout règlement par chèque est à déposer uniquement à la Maison du Peuple les mercredis et vendredis de 15h à 18h ou dans sa boîte aux lettres qui se trouve à l'entrée du bâtiment.

Je reconnais avoir pris connaissance des renseignements ci-dessus.

Le ..... / ..... / .....

Nom et signature de l'élève majeur ou de son représentant légal si mineur :

## Charte de l'élève

- Le matériel est fourni, à l'exception de fournitures spécifiques (plaques de bois, châssis toilés, aquarelle...).
- Différents sujets et thèmes vous seront proposés avec diverses techniques tout au long de l'année. Nous sommes à l'écoute de vos envies, dans la mesure du possible.
- Ayez s'il vous plaît la politesse de nous prévenir en cas d'absence, occasionnelle ou prolongée.
- Merci de respecter les horaires.

À .....

Le .... / .... / .....

Nom et signature de l'élève

Nom et signature des parents